

| PROJET INTERREG STAR2CS |

LA VALLÉE DE L'OISE :

QUELLE(S) RÉSILIENCE(S) FACE AUX INONDATIONS ?

Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées

novembre 2019

PARTIE

1

ANALYSE DE LA RÉSILIENCE
À L'ÉCHELLE DE SITES

CAHIER
DE LA RÉSILIENCE

1

CITÉ DES BATELIERS
HALTE FLUVIALE
À LONGUEIL-ANNEL

PRÉAMBULE

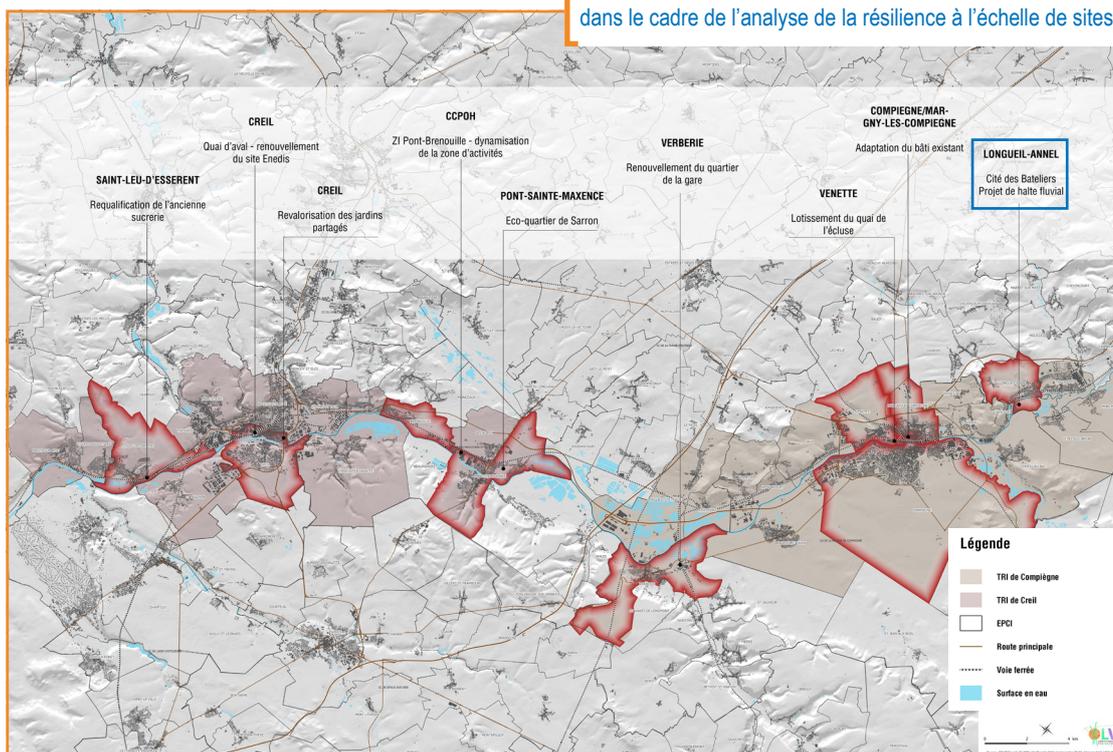
Dans le cadre du projet européen Interreg STAR2Cs, l'Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées s'est lancée dans une démarche d'étude de la résilience de la vallée face au risque d'inondation. L'implication de l'Agence dans ce projet européen a pour but de mener une réflexion complémentaire qui tente d'explorer les possibilités de développement et d'aménagement du territoire visant à le préparer pour faire face au risque d'inondation. Pour ce faire, trois étapes sont à l'étude :

- 1 **La résilience à l'échelle du projet urbain** : comment aménager/bâtir des sites situés en zone inondable et soumis à la contrainte supplémentaire des avis divergents des acteurs en présence.
- 2 Puisque la somme de projets résilients ne fait pas la résilience d'un territoire, la deuxième étape s'intéresse à la grande échelle et notamment à **la résilience des réseaux Voirie et Réseaux Divers (VRD)** qui assurent le fonctionnement des territoires.
- 3 Enfin, pour accompagner le développement et l'aménagement du territoire, l'Agence souhaite mettre en œuvre un **outil méthodologique d'aide à la décision à l'intention des différents acteurs de l'aménagement** (élus, techniciens, promoteurs, particuliers...).

Au cours de la première partie de ce projet, neuf cas d'étude de sites le long de la vallée de l'Oise ont été réalisés par l'Agence d'urbanisme, accompagnée de l'architecte Éric Daniel-Lacombe.

Au travers de ces neuf cas d'étude, l'objectif visé est celui de la réalisation d'un projet global de développement des vallées de l'Oise, en fonction de la géographie, des paysages, mais aussi de l'occupation urbaine et économique, sans en oublier le sujet de la mobilité primordiale dans ce territoire. Ce projet de développement est et sera multi-formes et ne sera pas réalisé en une seule fois, mais il participe à développer une conscience collective du processus de résilience du territoire vis à vis des inondations.

Localisation des sites étudiés dans le cadre de l'analyse de la résilience à l'échelle de sites





Compte tenu du grand projet de liaison fluviale entre la Seine et l'Escaut, avec d'une part, le Canal Seine-Nord Europe et d'autre part, la Mise à Gabarit Européen de l'Oise (MAGEO), le territoire de l'Oise moyenne a tout intérêt à se créer une identité unique au nord de l'Île-de-France tout en s'adaptant aux changements climatiques.

Pour chacune des neuf situations nous avons co-inventé des hypothèses d'aménagement chacune porteuse d'un nouvel imaginaire. Une série de premières hypothèses a été présentée sur chaque site aux acteurs concernés, puis suite à l'écoute et l'analyse (souvent contradictoire) des enjeux locaux, une nouvelle version a été dessinée. Chacune semble devenir un horizon possible de la transformation du lieu en cherchant à en réduire sa vulnérabilité face au risque inondation.

[Démarche suivie]



Directrice de la publication : Pascale POUPINOT |
 Rédaction : Imane FEDAILI, Daniel DUTHOIT |
 Conception - Réalisation : |
 Clothilde MORIAT, Virginie MORIN-MAUBOUSSIN |
 crédit photos (hors crédit spécifique) : ©Oise-les-Vallées |

[S O M M A I R E]

- 1 Présentation du site & de ses enjeux [4]
- 2 Propositions d'aménagement [6]
- 3 Evaluation & faisabilité du projet [10]



1

PRÉSENTATION DU SITE & DE SES ENJEUX



Présentation du territoire



Longueil-Annél est une commune d'environ 3 000 habitants située dans la partie nord-est du département de l'Oise. Elle fait partie de la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V).

Sa situation le long de l'Oise canalisée et son histoire liée à l'activité batelière lui confère le titre de « capitale des bateliers ». En effet, au cours du XIX^e siècle, elle devient une halte très prisée et la ville accueille les nombreux bateliers de passage : en 1850 on compte jusqu'à 32 cafés ouverts simultanément.

Traversée par de nombreuses infrastructures, Longueil-Annél est bien reliée aux pôles urbains voisins (Compiègne, Noyon...)

Problématique du site



Le site de l'étude est un terrain situé entre l'Oise et son canal latéral. Il s'agit d'un vaste espace ouvert et agricole, limité au nord par un espace boisé et au sud par un quartier pavillonnaire. Le site et son contexte global présente 2 avantages : une vocation de construire autour de l'eau avec le patrimoine des bateliers et des habitants qui ont une connaissance de la vie de l'eau et ont déjà expérimenté les inondations.

Projet envisageable

Enjeux et objectifs

Le site est concerné par le projet du CSNE : la commune est en attente d'informations sur les impacts du futur canal

Nécessité de garder dans le périmètre du site une zone d'expansion des crues

Site classé en zone violette dans le projet du PPRi

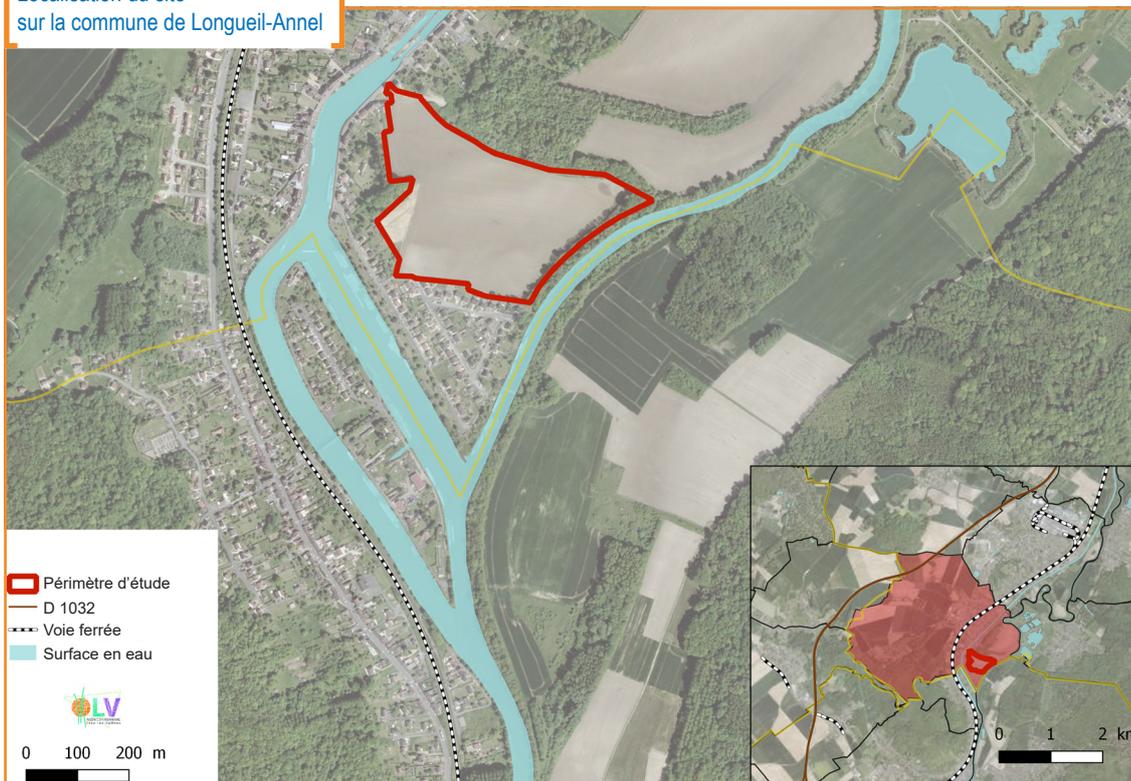
Le projet se décompose en 3 phases :

- **Déplacement du musée.** Après 20 ans d'existence dans d'anciennes bâtisses le long du canal, une réflexion globale sur le devenir du musée a été menée. Le musée, devenu trop exigu, serait déplacé à la place de La Poste actuelle, près de l'écluse ;
- **Réhabilitation du musée actuel** en un centre de formation pour bateliers ;
- **Création d'une halte fluviale.**



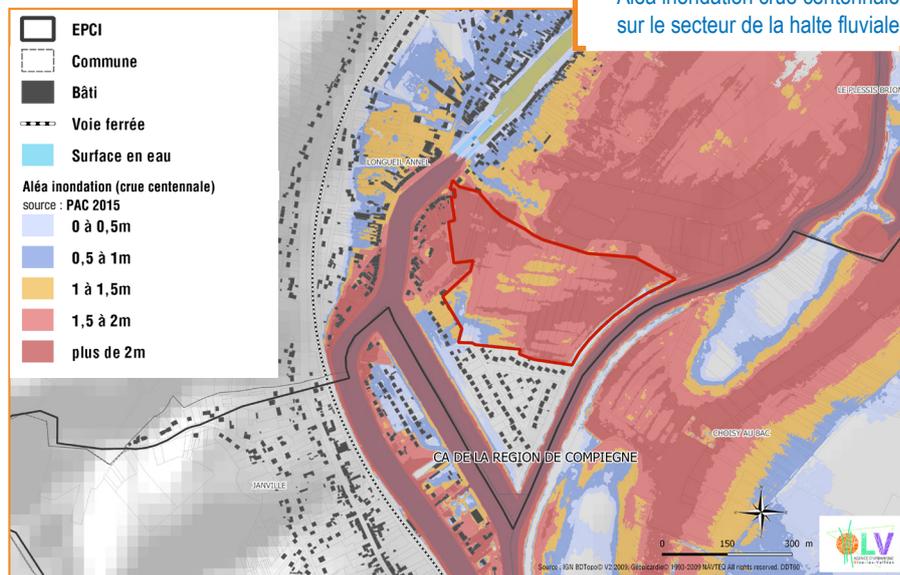


Localisation du site sur la commune de Longueil-Annel



Aléa inondation crue centennale sur le secteur de la halte fluviale

La carte de l'aléa inondation modélisée en 2015 pour la crue centennale, indique que l'intégralité de l'emprise est soumise à un aléa fort à très fort (1 à 2,5 m de hauteur d'eau). L'aléa très fort impacte en particulier les bâtiments situés à l'extérieur du périmètre du site, le long du canal latéral à l'Oise. Ces derniers sont à prendre en compte dans la réflexion du projet.



Synthèse de la position des acteurs

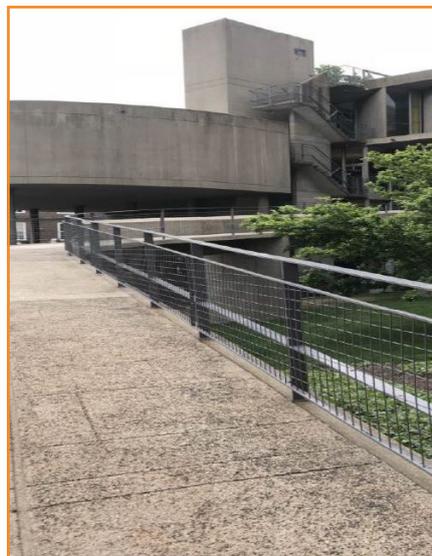
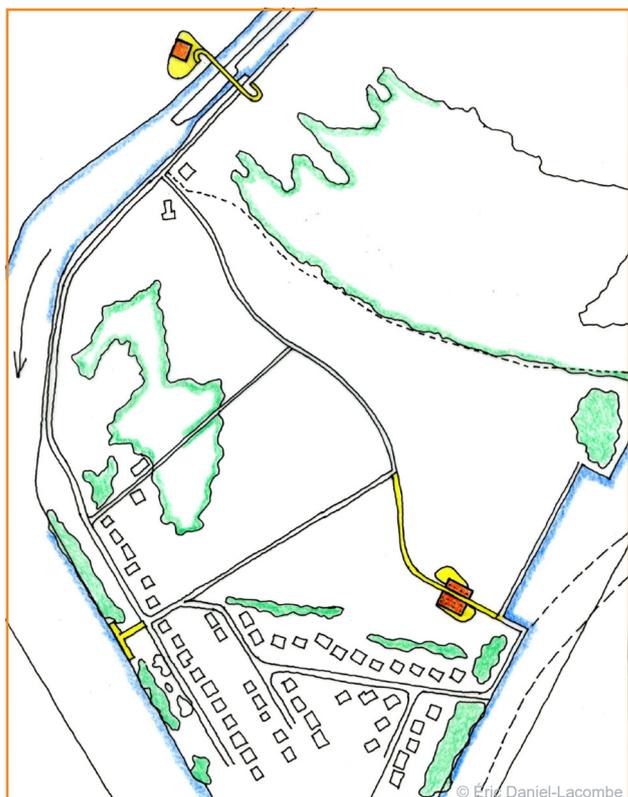


Acteur	Collectivité	Etat
Principale priorité	Créer une halte fluviale	Protection de la population
Effet de la priorité	Urbanisation et aménagements à réaliser sur le secteur	Classement du secteur en zone ZEC
Risque associé à la priorité	Augmentation des enjeux dans le secteur	Impossibilité pour la commune de mener des projets
Effet du risque	Zone plus vulnérable, potentielles pertes de personnes et biens	Foncier figé, sans perspectives d'aménagement possibles



2

LES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

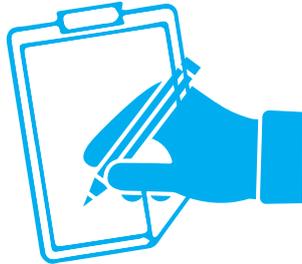


NB : toutes les photos présentées sur cette page sont issues de la présentation d'Eric Daniel-Lacombe effectuée lors du workshop du 2 avril 2019 et intitulée *Analyse inventive pour Oise-les-Vallées*



LE POINT DE VUE DE L'ARCHITECTE

Eric Daniel-Lacombe



© Eric Daniel-Lacombe

L'architecture de la vallée a été pensée jusqu'à présent pour un monde prévisible. En témoigne l'habitat des bateliers sur ce premier site d'expérimentation-inventive. Mais demain dans un contexte de changement climatique imprévisible, l'architecture peut jouer un rôle dans les processus de transformations des rapports entre les humains et la nature, si l'on accepte d'en repenser les horizons, les objectifs et les pratiques. Autrement l'évolution urbaine en zone inondable risque d'être très limitée.

Il ne suffit pas de protéger du risque, il faut que les personnes qui y sont exposées puissent l'apprivoiser, faire de leur propre capacité à faire front un trait de leur caractère, comme un batelier apprivoise les courants de l'Oise. Cela implique de leur offrir des conditions nouvelles d'accès et d'interaction avec la nature. L'ouverture des habitants à une attention de plus en plus profonde pour la nature et ses transformations constitue l'enjeu majeur des projets de la vallée. Regardons de plus près le cas de l'installation d'une halte-fluviale ici à Longueil-Annel.

La lisère du bourg de Longueil-Annel se termine au bord de l'Oise. Elle est marquée par une splendide écluse. Cela a permis à quelques commerces de s'y installer, mais ils méritent d'être

un peu revitalisés. Comme le service de la poste qui menace de fermer par manque d'activité. Pourtant les atouts de ce site sont nombreux. On peut admirer l'écluse en la longeant mais aussi la franchir par une passerelle étonnante. Sur l'autre rive plus naturelle, on découvre une vaste plaine au dessin d'une boucle de la rivière. C'est ce jeu entre rives protégées par l'écluse qui a favorisé l'installation des bateliers. Un projet de revitalisation de ce centre bourg est en cours, et se propose de :

- faire voir et comprendre les mouvements de l'eau y compris ses crues,
- faire revivre la vie des bateliers grâce à un musée qui trouverait place dans le bâtiment de la poste si celle-ci devait évoluer,
- accueillir plus de plaisanciers en bateaux en organisant une surface d'eau sur la rive de la plaine naturelle,
- construire une halte-fluviale, point de ravitaillement des plaisanciers.

La question de la résilience du village permet ainsi un meilleur développement économique axé sur la vie culturelle avec l'eau, déjà ancrée sur l'Oise. L'idée de cette halte-fluviale rassemble sur ce premier site d'expérimentation la rivière et la ville comme emblème fort d'un milieu habité de cette vallée.

Le musée peut architecturalement devenir résilient à l'eau en ne laissant au

rez-de-chaussée que des activités submersibles et en plaçant à l'étage (hors d'eau) les salles pédagogiques dont les terrasses deviennent des prolongements vers la passerelle.

La halte-fluviale prend place sur l'autre rive en écho symbolique à ce musée et est pensée visible depuis ses fenêtres pour inciter le visiteur à s'y rendre. Son programme est à mettre en place en fonction des nécessités des plaisanciers. Elle peut de plus s'ouvrir comme refuge ou abri-étanche aux habitants du quartier voisin, si jamais l'inondation vient encercler leurs maisons. Bien évidemment les planchers de la halte sont surélevés au-dessus des plus hautes eaux. Cette intention esthétique lui donne une allure de belvédère auquel on accède par des passerelles-rampes.

Pour transformer la plaine en étang, le volume d'eau est capté à partir du petit bras de l'Oise si jamais la mise en place du futur canal Seine-Nord vient en modifier le tracé.

Ainsi le paysage, la mise à l'abri des habitants, et l'installation touristique de cette halte-fluviale sont pensés comme un enjeu économique capable d'accompagner les mutations de demain, tant écologiques, qu'infrastructurelles.

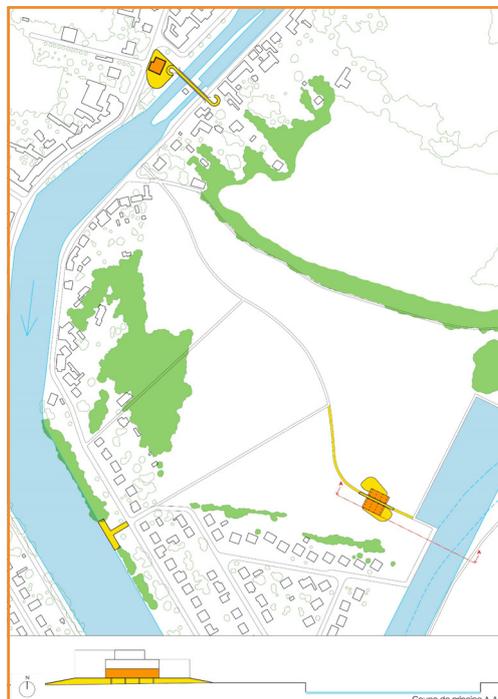
VERSION 1

Cette première esquisse du projet a été présentée aux élus et techniciens lors d'une réunion bilatérale. Celle-ci avait pour but d'affiner les propositions, et de voir ce qui pêchait encore dans la réalisation du projet.

Le premier dessin d'Eric Daniel-Lacombe propose la réalisation d'une capitainerie près de l'Oise et d'une darse pour accueillir les bateaux des plaisanciers. Il propose de coupler cet aménagement avec une passerelle qui traverserait la capitainerie pour assurer la liaison avec le nouveau musée en créant une promenade paysagère et culturelle le long du projet. Selon l'architecte, l'emplacement de la capitainerie pourrait se situer aussi plus à l'ouest pour être au plus près du quai.

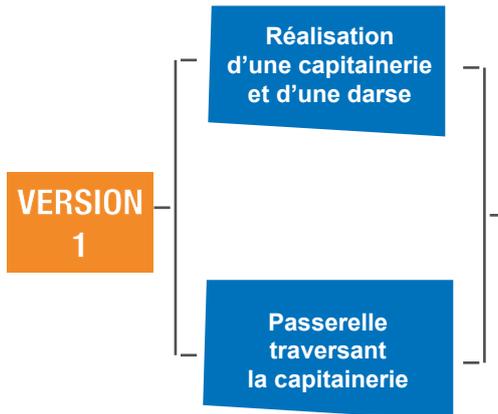


volumétrie de principe
© Eric Daniel-Lacombe



© Eric Daniel-Lacombe

PRINCIPES





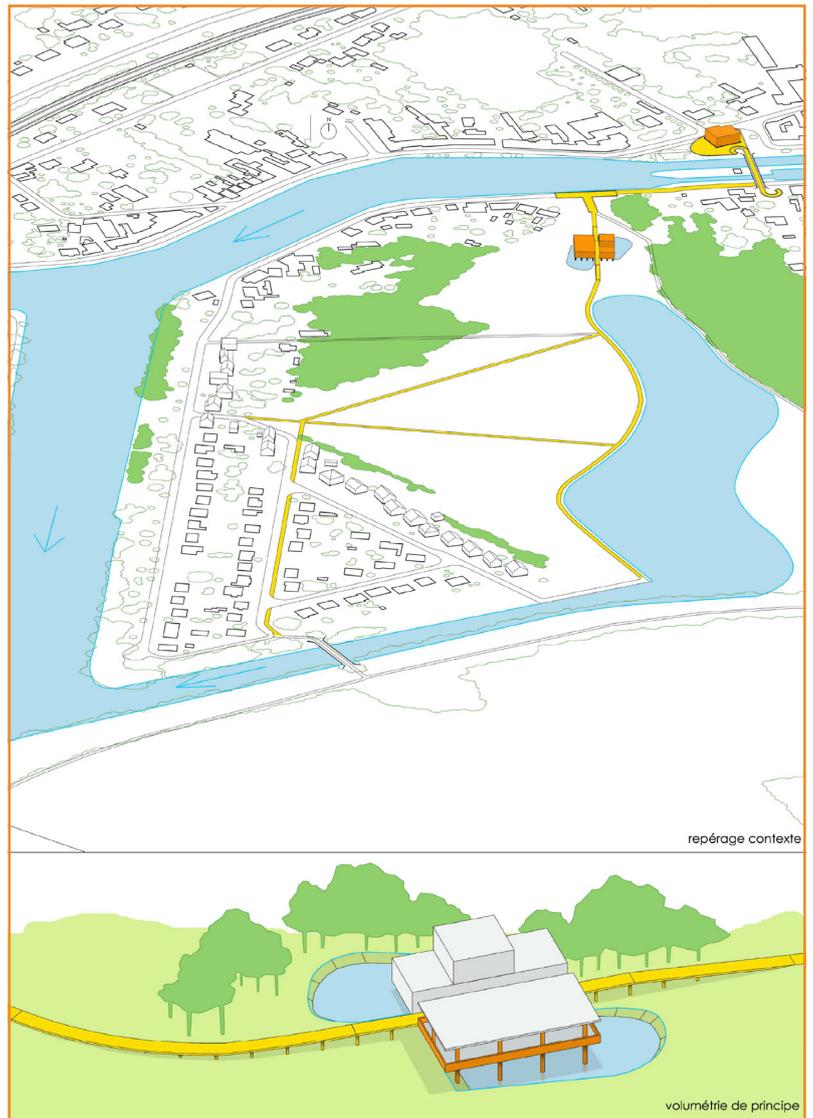
VERSION 2



© Éric Daniel-Lacombe

Après discussion avec la Direction Générale des Services de la commune de Longueil-Annel, ces deux premières propositions s'éloignent de la volonté initiale des élus de créer un aménagement au service des zones les plus impactées à savoir les enjeux se situant le long du canal latéral à l'Oise. Il s'agit plus particulièrement d'aménager la partie du site ayant fait l'objet d'un classement en zone violette du projet de PPRi et d'une inscription en emplacement réservé du PLU.

Il est donc proposé à Eric Daniel-Lacombe de réaliser un nouveau plan masse plaçant la capitainerie au nord du site de l'étude et prévoyant un bassin nautique à l'intérieur avec un accès depuis l'Avenue de l'Oise. Selon l'architecte, cette hypothèse est plausible mais il émet des réserves sur la faisabilité de l'accès qui pourrait constituer des contraintes techniques liées aux murs de renforcement du canal et à la présence de l'écluse. Il propose d'envisager un accès depuis l'Oise ou a minima de réinvestir ce bras qui risque de disparaître avec l'arrivée du Canal Seine-Nord Europe.



repérage contexte

volumétrie de principe

© Éric Daniel-Lacombe

LIMITES

Aménagement qui n'est pas au service des zones les plus vulnérables

Projet qui ne prend pas en compte le Canal Seine-Nord Europe

VERSION 2

Projet qui n'est pas assez accessible pour les habitants

La zone de projet ne correspond pas à celle des élus



3

ÉVALUATION & FAISABILITÉ DU PROJET

Les deux versions proposées par Éric Daniel-Lacombe ont pour but d'éviter un certain nombre de conséquences négatives lorsqu'un événement d'inondation survient. Chacun d'entre eux, en réduisant ou éliminant des dommages potentiels, est donc susceptible de générer des bénéfices pour le quartier, voire la commune dans son ensemble. Cependant, ces mesures de réduction du risque ne sont pas, dans la plupart des cas, sans coûts, à la fois financiers, techniques ou humains.

Analyse SWOT

EN INTERNE AU PROJET	EN EXTERNE AU PROJET
<p>FORCES Points positifs permettant de justifier l'intérêt du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> L'aménagement sous forme de bâtiment traversé par une promenade publique, permet d'arpenter et de contrer le risque inondation 	<p>OPPORTUNITES Éléments permettant de tirer parti de l'environnement du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Profiter de l'arrivée du Canal Seine-Nord Europe pour revaloriser le territoire
<p>FAIBLESSES Points négatifs pouvant être améliorés</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet qui ne considère pas assez le projet du CSNE qui passera à côté L'abri mutualisé mériterait un programme plus étoffé 	<p>MENACES Freins pouvant nuire au développement du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet très difficile à mettre en œuvre

L'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats) vient mêler l'étude des forces et des faiblesses du projet, avec celle des opportunités et des menaces de son environnement afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement.

Avantages / Inconvénients par acteurs

	Avantages	Inconvénients
Collectivité	Redynamisation du lieu ; Mise en place d'une culture du risque	Faisabilité du projet : très difficile à mettre en œuvre
Etat	Réduction de la vulnérabilité de certains bâtis ; Intégration du volet gestion de crise dans l'aménagement	Constructions sur une zone qui demeure très inondable
Usagers/Habitants	Possibilité de profiter d'un lieu ayant un intérêt à la fois culturel et paysager	-



Point méthodologique

Les indicateurs de résilience

Pour ce qui est des indicateurs de résilience, il convient de préciser quelques aspects. Tout d'abord notons que les 5 critères définis pour étudier la résilience du projet ont été proposés par Oise-les-Vallées et engagent uniquement son choix méthodologique. Nous avons distingué :

- Intérêt environnemental** : intérêt qu'offre le projet d'un point de vue environnemental : respect de la Nature, préservation de la biodiversité...
- Intérêt social** : intérêt qu'offre le projet d'un point de vue humain et social : utilité pour les usagers, amélioration du cadre de vie des habitants
- Intérêt fonctionnel** : intérêt du projet d'un point de vue fonctionnel : capacité du bâti à faire face techniquement aux inondations, à résister à l'aléa...
- Intérêt économique** : intérêt qu'offre le projet d'un point de vue économique : capacité du projet à générer un revenu, à attirer des entreprises ou commerces, à favoriser le tourisme...
- Intérêt paysager** : capacité du projet de s'intégrer harmonieusement dans le territoire : prise en compte des spécificités territoriales de chaque zone, intérêt esthétique...

Explication du choix de notation

Celui-ci s'est fait sur une échelle allant de 0 à 10, en sachant que le 0 correspond à la pire notation possible et à l'inverse le 10 à la meilleure. Ce choix de notation est bien entendu subjectif et n'est en aucun cas immuable. Son but est en partie de susciter le débat et les réactions.

Note	Catégorie
1-2	Très mauvais
3-4	Mauvais
5-6	Médiocre
7-8	Bon
9-10	Très bon

Ce système de notation a pour vocation de comparer les trois scénarios retenus :

- Le premier renvoie au scénario actuel. Il correspond à l'état du terrain tel qu'il est maintenant, avant tout type d'aménagement ;
- Le second correspondrait à un scénario hypothétique d'aménagement ou le risque d'inondation ne soit pas pris en compte. Il renvoie donc à un projet d'aménagement qui – tout en respectant les documents d'urbanisme en vigueur – ne fait pas de la résilience son premier atout.
- Le troisième renvoie au scénario qui nous a été proposé par Eric Daniel-Lacombe et qui a été exposé ci-dessus.

Eléments à prendre compte pour la résilience

Intérêt...	environnemental	social	fonctionnel	économique	paysager
Scénario 1 « Situation actuelle »	2	2	6	2	6
Scénario 2 « Abstraction du risque »	3	4	5	6	6
Scénario 3 « Eric Daniel-Lacombe »	7	8	7	6	8

Degré de satisfaction

Particulier	Etat	Collectivité
2	7	2
6	3	7
8	7	7

